

LUNEL

AMS GRAND SUD



Contact :

lunel@ams-grandsud.fr

☎ : 04 67 71 04 14

Responsable de la structure : Djamel MAHIAOUI

Adresse : 105 av. Général Sarrail, Rés ; La Noria,
34400 LUNEL



Action 1:

Atelier Socio-Linguistique

(Publics en situation d'alpha et post-alphabétisation)

Responsable des actions 1 & 2 : Stéphanie VOISIN
stephanie.voisin@ams-grandsud.fr

Public : Parents (femmes et hommes) habitant des QPV

Objectif général de l'action :

Maîtriser les savoirs de base afin d'être autonome au quotidien

Permettre aux parents d'élève non francophones d'origine d'accéder à une meilleure maîtrise de la langue, du monde scolaire et de la culture française

et leur donner des outils pour mieux suivre la scolarité de leurs enfants,

Comprendre l'environnement socio-culturel et institutionnel afin de développer l'implication citoyenne,

Connaître les principes et valeurs de la République les droits et devoirs en tant que citoyen, parent, usager, acteurs de la cité

Connaître les risques liés à l'usage d'internet

Etre acteur de et dans son environnement

Rayonnement de l'action :

Ville de Lunel (quartiers prioritaires)

Conditions d'accès :

Résider dans un des quartiers prioritaires de la ville.

Nombre de places : 30

Positionnement / Bilan des projets et acquis de la personne :

Oui Non (En début de parcours)

Attestation délivrée à la personne : Oui Non

De présence en formation

Rythme hebdomadaire des séances pour les apprenants :

Moins de 5h hebdomadaires

Plages horaires des séances pour les apprenants :

Emploi du temps individualisé après l'entretien de positionnement.

Objectifs spécifiques de l'action :

- *Démarche ASL : contextualisation des enseignements (supports en lien avec l'univers scolaire et l'environnement socio-culturel, documents authentiques)*

Action 2:

Savoir plus

(Publics non francophones d'origine ou francophone mais en difficulté sur les compétences de base résidant des QPV)

Objectif général de l'action :

Adressée aux personnes qui résident dans les zones CUCS de Lunel cette action doit permettre de :

- 1) *Bénéficier d'un positionnement afin de déterminer et situer son niveau*
- 2) *D'acquérir les savoirs de base (oral, écrit et repères fondamentaux) et les connaissances générales nécessaires à la mise en œuvre d'un projet professionnel*
- 3) *Faciliter la poursuite de parcours d'insertion professionnelle des personnes compte tenu de leur meilleure maîtrise des savoirs de base*
- 4) *Développer une confiance en soi à l'écrit comme à l'oral*
- 5) *Bénéficier d'une période d'immersion en entreprise*

Rayonnement de l'action :

Ville de Lunel (quartiers prioritaires « *Politique de la Ville* »)

Conditions d'accès :

- Habiter les quartiers prioritaires de la ville
- Niveau A1 du CECR pour les langues prérequis
- Etre en démarche d'insertion professionnelle

Nombre de places : 20

Positionnement / Bilan des projets et acquis de la personne :

Oui Non (En début de parcours)

Points de situation par entretiens individuels par la suite

Attestation délivrée à la personne :

Oui Non

De présence en formation

Rythme hebdomadaire des séances pour les apprenants :

Moins de 5h hebdomadaires

Plages horaires des séances pour les apprenants :

Emploi du temps individualisé après l'entretien de positionnement.

Objectifs spécifiques de l'action :

- **Français et savoirs de base à visée professionnelle**

